

Autorisation

Personne à prévenir en cas d'urgence : (autre que les parents)

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

ou

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

ou

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

Personne autorisée à venir récupérer l'enfant : (autre que les parents)

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

ou

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

ou

NOM Prénom..... Lien avec l'enfant.....

Téléphone : ou

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e), M et/ou Mme responsable(s) de l'enfant..... Certifie(nt) sur l'honneur avoir rempli tous les renseignements fournis dans ce dossier et atteste(nt) l'exactitude de ses renseignements.

Fait à :

Le :

Signature représentant(s) légal(aux) :



COMMUNE DE CAMBREMER

DOSSIER D'INSCRIPTION 2019-2020

- *Accueil Matin et Soir*
- *Restauration Scolaire*

Dossier Famille

Dossier Parent 1

Dossier Parent 2

NOM (de l'enfant) :

Prénom (de l'enfant) :

Date de naissance :

Classe :

**DOSSIER A RETOURNER COMPLET ET SIGNÉ AVANT LE
28/06/2019 EN MAIRIE OU AUPRÈS DE L'ENSEIGNANT**

Pour toute question ou information merci de le contacter par mail
(coordinateur-mairie@orange.fr) ou par téléphone au 06.30.71.28.76

Mot du Maire et de son adjoint :

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant

Responsable n°1 :

NOM : Prénom :

Adresse de résidence :

Code postale : Commune :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

N° Allocataire CAF / MSA :

Profession : Employeur :

Téléphone pro :

Responsable n°2 :

NOM : Prénom :

Adresse de résidence :

Code postale : Commune :

Téléphone : Portable :

Adresse mail :

N° Allocataire CAF / MSA :

Profession : Employeur :

Téléphone pro :

Inscription aux différents temps d'accueil

Accueil du matin : (7h30 – 8h50) :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Restauration Scolaire : (12h00 – 13h30) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Si PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Allergie Alimentaire / Epilepsie / diabète / etc.

RDV Obligatoire ☎ 07.30.71.28.76

Prévoir le renouvellement de votre PAI, chaque année, auprès de votre spécialiste.

⚠ date limite dépôt de dossier avant le 15/08/2019.

A défaut, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur nos temps d'accueil.

Accueil du soir : (16h30 – 18h30) :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Bus :

Merci de remplir la fiche de demande de carte de transport scolaire, fournie sur demande.

Mode de Paiement

Vous avez d'ores et déjà la possibilité de choisir entre deux modes de paiement.

Prélèvement automatique à la date d'exigibilité de la facture
(joindre le mandat de prélèvement SEPA, dûment complété et RIB)

Par paiement sur internet (www.tipi.budget.gouv) à réception de la facture